



Département des Pyrénées-Orientales

Arrondissement de Prades

Décision du Maire prise par délégation du Conseil Municipal

n° 20230215012 – Demande de soutien au titre de l'AIT 2023 pour la création d'un nouveau commerce café snack multi services.

Monsieur le Maire,

Vu la Délibération n° 20210701063 en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire et notamment le point 26° : de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil Municipal soit dans le cas où la décision ou la motivation peuvent trouver leur fondement dans une délibération antérieure du Conseil Municipal relative à la politique locale ou au projet et opération d'équipement et d'aménagement en cause, l'attribution de subventions ;

Vu la délibération n° 20220118003 en date du 18 janvier 2022 par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'acquérir lors de la vente aux enchères judiciaires de la Licence 4 du café « L'Apérothérapie » au motif qu'il existe pour la Commune un grand intérêt à conserver celle-ci sur son territoire ;

Vu la Délibération du Conseil Municipal n° 20220923052 en date du 23 septembre 2022 par laquelle le Conseil Municipal approuve l'acquisition du bien cadastré section AB n° 74 d'une superficie parcellaire de 81 m² constitué d'un local commercial et d'un appartement, afin de créer un débit de boissons à Vinça ;

Considérant que la Commune de Vinça ne dispose plus à ce jour de café bénéficiant d'une licence 4 ;

Considérant l'importance que revêt la présence d'un café pour un village, destiné à être un lieu de partage et d'échanges intergénérationnels ;

Considérant que les propriétaires de la Maison de la Presse à Vinça ont déclaré cesser leur activité portant sur la presse, les jeux et multi services à la fin du 1^{er} trimestre 2023 ;

Considérant le projet de création d'un nouveau commerce café snack multi services dans le centre-bourg de Vinça d'un montant global de 199.198,46 € H.T. ;

Considérant que le projet de la Commune peut être soutenu financièrement par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et le Département des Pyrénées-Orientales au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial (AIT) ;

Décide par délégation du Conseil Municipal, de :

Approuver le plan de financement de l'opération de création d'un café snack multi services portant sur l'acquisition du bien, sur les frais d'études et sur les travaux d'aménagement permettant de concrétiser cette opération ;

Solliciter une subvention auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales au titre de l'AIT 2023 au taux le plus important possible des dépenses éligibles ;

Signer ladite demande de subvention en faveur de la création d'un commerce café snack multi services à Vinça.

Fait à Vinça, le 15 février 2023.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le 15/02/2023

ID : 066-216602300-20230215-20230215012-DE

